

C'est ce qui arrive dans les mariages mixtes. Combien de protestants, indifférents pour le protestantisme, se conforment aux exigences des parents catholiques sous l'influence des prêtres de Rome, et font élever leurs enfants dans la religion romaine !

L'Eglise de Rome concentre ses forces sur la jeunesse ; elle a des écoles dans toutes les capitales. Ces écoles, sous plus d'un rapport, sont excellentes ; tout le monde les estime, et plus d'un protestant ne redoute pas pour ses enfants l'éducation du cloître. Les religieuses dirigent les jeunes filles confiées à leurs soins avec un tact vraiment admirable ; il est bien rare de trouver une de leurs élèves qui ne parle de ces Sœurs avec la plus grande sympathie.

— Dans une circulaire du 7 octobre dernier, Mgr Labrecque, évêque de Chicoutimi, faisait connaître à son clergé la réponse donnée par la S. C. de la Propagande, le 20 mars 1905, à un doute que Sa Grandeur avait proposé sur la manière de faire le Chemin de la Croix en public.

D'après cette décision, pour gagner les indulgences, il est requis que le prêtre, *accompagné de deux clercs ou deux chantres*, parcoure les stations du Chemin de la Croix. C'est une erreur de croire qu'il suffit au prêtre *seul* de parcourir les stations en récitant les prières.

Pour les communautés de femmes et de frères, lorsqu'on y fait le Chemin de la Croix sans prêtre, un indult de la S. C. des Indulgences, du 7 mai 1902, leur permet de gagner les indulgences, sans que celui ou celle qui parcourt les stations, en récitant les prières, soit accompagné comme ci-dessus.

— La *Semaine religieuse* de Québec rapporte que M. Hébert a présenté au comité de construction du Monument Laval, une troisième maquette du monument projeté. Celle-ci a été exécutée à Paris, sous les yeux, pour ainsi dire, d'éminents artistes, et elle comporte plusieurs heureuses modifications des projets antérieurs. La plus importante est la substitution d'un